



## BIONETTOYANT DESTRUCTEUR D'ODEURS pour TAPIS, MOQUETTES et TEXTILES D'AMEUBLEMENT

- Dégrade la plupart des dépôts et taches organiques
- Grande efficacité et polyvalence
- Nettoyant détachant portatif instantané
- Mousse bionettoyante économique
- Neutre, non corrosif sans soude ou potasse caustique
- Neutralisant de mauvaises odeurs incrustées



### CARACTÉRISTIQUES PHYSIQUES

P R O D U I T   A C T I F			
ÉTAT PHYSIQUE	Liquide	COULEUR	Sans ajout de colorant
ASPECT	Mousse	ODEUR	Fraîcheur verte
MASSE VOLUMIQUE	1040 g / Litre	TENSION SUPERFICIELLE	28 Dynes / cm
RÉACTION CHIMIQUE	Neutre	PH	7.5
G A Z   P R O P U L S E U R			
Propulseur hydrocarboné autorisé			

### PROPRIÉTÉS PRINCIPALES / ACTIONS

Prêt à l'emploi, rapidement disponible, pour une intervention immédiate en cas d'urgence **Bionettoyant destructeur d'odeurs** simultané pour les tapis, moquettes et tissus muraux, sièges, fauteuils en fibres textiles ou synthétiques.

Avec ses **Extraits bio enzymatiques**, en conformité avec la norme NFX 44201 et à la législation en vigueur, synergisés avec ses fonctions nettoyantes et enzymatiques :

- **Dégradent, liquéfient** les renversements accidentels d'aliments, souillures de petits animaux, dépôts constitués d'amas de dérivés de protéines, de graisses ou autres salissures malodorantes organiques.
- **Enrobe, pénètre, émulsifie, liquéfie, dégrade** et assure l'enlèvement d'agglomérats organiques imprégnés sur les supports.
- **Neutralise les mauvaises odeurs** incrustées dans les fibres.
- **ECONOMIQUE** : Constitue également un **pré-détachant** avant shampoing ou lavage de tissus, linges souillés par des matières organiques ou des graisses corporelles

Par son **action rapide, sa mousse active à fort pouvoir d'extraction, son faible apport d'humidité permet de remettre aussitôt les surfaces nettoyées en usage.**

Apporte un effet terminal odorisant **fraîcheur verte**.

#### SALISSURES

De denrées alimentaires	Taches de fruits	Sauces
Huiles alimentaires	Jus de fruits, sodas	Graisses corporelles
Vins	Graisses végétales ou animales	Urine, Renvois gastriques
Café, thé	Graisses végétales ou animales	Salissures fécales

#### SUPPORTS

Fibres textiles	supports poreux	Tapis, moquettes
Tissus d'ameublement	Nappes, Feutrines	Tapis de marches d'escaliers
Vêtements	Sièges d'ameublement de bureaux ou d'automobiles	Revêtement de sols et muraux

#### UTILISATEURS

Ambulanciers	Services d'urgence	Collectivités, Magasins
Hôpitaux	Maisons de retraite	Trains, avions, bateaux, taxis
V.S.A.B.	Municipalités, Bureaux	Société de location de locaux de réception
Halls d'accueil	Salles de réunions, de séminaires	Voyagistes, transporteurs, autocaristes, navigateurs, préparateur de véhicules d'occasion
Crèches, écoles	Salles et stands d'exposition	Bars, hôtels, restaurants, discothèques

## MODES ET DOSES D'EMPLOI

. Bien agiter l'aérosol.



. Pulvériser directement sur les supports à une distance d'environ 15 à 20 cm.

. Laisser agir la mousse bio nettoyante selon la nature des salissures, des fibres et l'intensité des mauvaises odeurs à détruire.

. Si nécessaire, activer le nettoyage avec une brosse à poils souples de dureté compatible avec le support à nettoyer pour parfaire la pénétration dans le cas notamment de tapis de sol en relief, moquettes bouclées ou salissures anciennes

. Laisser sécher ou éponger avec une serviette éponge ou passer l'aspirateur pour redonner plus rapidement du "gonflant" aux fibres et rendre les surfaces au trafic ou à l'usage



**NOTA** : Dans le cas de textiles ou coloris particulièrement sensibles aux nettoyants, effectuer au préalable un essai de compatibilité dans un endroit caché.

Afin d'éviter d'avoir une différence d'aspect entre zone nettoyée et sa périphérie non traitée : Terminer par un nettoyage complet de la surface afin d'éviter le phénomène d'auroles.

## PRINCIPAUX ELEMENTS DE COMPOSITION

Préparation à base d'une association synergisée d'enzymes, bionettoyant détachants, agents surfactifs, activateurs de nettoyage et de neutralisation d'odeurs

## RECOMMANDATIONS



### ATTENTION

Contient 5.6% en masse de composants inflammables.

H229 Récipient sous pression : peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.  
Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. P410 + P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

### Utilisations réservées aux professionnels

Contient :  
- moins de 5% de : agents de surface non ioniques - enzymes - parfums - agents conservateurs  
Conserver et utiliser à l'écart de toute flamme ou source de chaleur, d'ignition et d'étincelles, appareil électrique en fonctionnement. Ne pas fumer. Conserver hors de la portée des enfants.  
Ne pas utiliser dans une atmosphère confinée. Procéder par de brèves pressions sans pulvérisation prolongée. Bien ventiler après usage. Ne pas utiliser pour un usage autre que celui pour lequel le produit est destiné.

Toujours effectuer au préalable, un essai avec la surface à traiter pour déterminer compatibilité et temps de contact appropriés. UFI : VN21-Y0TH-400U-FNYH

**Extrait conditions de vente** : Les conditions et durées de stockage peuvent modifier dans le temps les caractéristiques initiales des produits conditionnés, ainsi la Date Limite d'Utilisation Optimale Conseillée (D.L.U.O.C.) est de un an. En conséquence, l'échange ou le remplacement de tout produit au-delà de cette DLUOC de un an ne pourra être effectué, le numéro de lot ou bon de livraison permettant la traçabilité. **NOTA** : Les indications mentionnées sur cette fiche sont communiquées à titre d'information. En raison des nombreux facteurs pouvant affecter les résultats, tous les produits sont vendus avec la réserve que les utilisateurs professionnels feront leurs propres essais pour déterminer la convenance de ces produits pour leur usage particulier. Limite de garantie n'excédant pas le remplacement d'un produit reconnu défectueux. Fiche de sécurité sur simple demande selon décret 87200 du 27.03.1987 mis en vigueur au 01.01.1988.

Ref. A97289  
Révision n° 7  
220350 HJ

**DIPROME**

**DIPROME**

355, route de Montargis - 45700 Chevillon s/ Huillard  
Tél : 07.49.34.19.93 - diprome45@gmail.com